**Cassation :**

Forme instrumentale apparue au XVIIIe siècle, la cassation comporte plusieurs mouvements courts. Proche de la sérénade et du divertimento du XVIIIe siècle, elle est, à l'instar de ces deux formes, souvent destinée à être jouée en plein air.

Le terme « cassation » se réfère davantage à la fonction qui est assignée à une pièce musicale plutôt qu'à sa nature précise. Il est d'ailleurs souvent employé comme synonyme de sérénade et de divertimento mais aussi de notturno(nocturne, Nachtmusik), de serenata (sérénade purement instrumentale) et de Finalmusik. Plusieurs étymologies ont été proposées : le vocable cassation pourrait provenir du latin cassa, signifiant « tambour » (les cassations K 63 et K 99 de Mozart s'ouvrent sur des marches), ou de l'italien cassazione, évoquant la séparation, donc une musique d'adieu (Abschiedsmusik) ; il pourrait dériver de l'allemand autrichien gassatim gehen, « se promener dans la rue » (dans un but amoureux) (*Gasse* signifiant ruelle).

Prisée, dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, par Franz Josef Aumann, Josef Haydn, Michael Haydn, Joseph Schmitt, Leopold Hofmann, Carl Ditters von Dittersdorf, Johann Baptist Vanhal, Antonio Rosetti, Franz Anton Hoffmeister et Mozart, la cassation tombe en désuétude à la fin du XVIIIe siècle.